

[Luxembourg](#) | Publié le 03.04.2013

Polémique

Enseignement fondamental: les coûts explosent

Au Luxembourg, entre 2008 et 2010, le coût par élève de l'enseignement fondamental a augmenté de 62% pour atteindre 20.821 euros. La ministre de l'Éducation l'explique principalement par le reclassement de carrière des instituteurs et institutrices du cycle primaire.

Par : Pierre Sorlut / Publié par paperJam.lu



En 2010 au Luxembourg, le coût moyen pondéré d'un élève était de 19.480 euros.

(Photo : Etienne Delorme / archives)

En février, le député écologiste Claude Adam avait demandé, par voie de question parlementaire à la ministre de l'Éducation nationale, Mady Delvaux-Stehres, comment celle-ci expliquait l'explosion du coût par élève de l'enseignement fondamental entre 2008 et 2010. En deux ans, il est en effet passé de 12.856 euros à 20.821 euros, soit une augmentation spectaculaire de 62%.

L'intéressée vient de répondre en faisant valoir six vecteurs de hausse. Le premier d'entre eux: «le reclassement de carrière des instituteurs et institutrices de l'enseignement fondamental». Les instituteurs du fondamental coûtent dorénavant, en moyenne, beaucoup plus cher. En 2010, le coût du personnel enseignant dans le primaire s'élevait à 14.046 euros (soit deux tiers du coût total). Il était de 9.830 euros dans le secondaire et de 11.491 euros dans le technique.

Trois fois plus cher que dans l'OCDE

Ainsi, en 2010 au Luxembourg, le coût moyen pondéré d'un élève était de 19.480 euros, alors que la moyenne des pays membres de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) tournait

autour de 6.750 euros. Un élève du Grand-Duché coûte donc 2,9 fois plus que dans les autres pays (développés) membres de l'organisation internationale.

Pour continuer à se donner un ordre d'idées, en 2010, un diplôme de l'enseignement secondaire coûtait en moyenne 299.823 euros, un diplôme de l'enseignement secondaire technique 313.375 euros et un diplôme du régime de technicien 324.670 euros. À ces chiffres ont été inclus les coûts des troncs communs de l'enseignement primaire (124.925 euros), de l'éducation préscolaire (41.642 euros) et de l'éducation précoce (20.821 euros).

Autres facteurs

Parmi les autres facteurs contribuant à la hausse générale du prix, la ministre a évoqué la hausse des leçons hebdomadaires d'enseignement pour la tenue de cours d'accueil, la prise en compte de situations particulières dans certaines écoles (élèves présentant des difficultés d'apprentissage et/ou de comportement), la hausse des leçons hebdomadaires d'enseignement pour l'animation et la gestion des bibliothèques et médiathèques scolaires, l'introduction de la coordination des activités pédagogiques à l'intérieur des différents cycles d'apprentissage et la participation du personnel des écoles aux comités d'école ou aux comités de cogestion.

Dans un rapport publié en 2011, le ministère de l'Éducation notait que, entre 2002 et 2010, les dépenses en éducation avaient augmenté en moyenne de 7,2%. Il faisait valoir parallèlement une augmentation du PIB de 6,7% par année...
